



Problèmes locataire-propriétaire

Par **breniauxmarianne**, le **05/05/2008** à **14:48**

Je suis divorcée et depuis décembre 2007, je loue un appartement avec mes 2 enfants de 11 et 9 ans. Le bail a été enregistré comme tel. Depuis quelques mois, j'ai un nouveau compagnon. Nous avons décidé de faire un essai de vie à 4; il a toutefois conservé son appartement. Par ailleurs, il possède un chien qui vit maintenant avec nous. Mon propriétaire me demande de faire partir le chien sur le champ puisque mon bail spécifie que je ne peux posséder d'animaux. Il me signale aussi que le bail a été onclu pour l'occupation de 3 personnes et non de 4. Le propriétaire peut-il ainsi décider de ma vie? Pour le chien je peux comprendre, bien que pour mon compagnon c'est un déchirement de se défaire de son chien. Mais est-il légal de m'empêcher d'avoir un compagnon?

Par **damien1**, le **05/05/2008** à **17:06**

Bonjour Marianne, votre réaction concernant votre situation nous intéresse. Nous sommes une jeune chaine de télévision qui traite des problèmes juridiques que l'on peut rencontrer dans la vie de tous les jours. En relation avec un avocat qui pourrait vous aidez gratuitement nous vous proposons de participer notre émission du 17 et 18 mai. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à me contacter

Par **Admin**, le **05/05/2008** à **17:27**

Bonjour Damien, désoler de m'incruster dans la discussion, on pourrait éventuellement créer un partenariat si vous recherchez du monde, je peux vous permettre de faire des annonces ici

et en échange vous pouvez citer notre site dans votre émission ?

A très bientôt